

Novembre 2019

Bilan des stages

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Année universitaire 2018-2019

Avant-propos

Pour la deuxième année consécutive le Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle (BSIP) a réalisé un bilan des stages de l'année écoulée. Ce bilan se décompose en trois grandes parties. La première présente pour l'UFR LLSH les mêmes indicateurs de l'enquête « STATPRO » que le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, diligente chaque année afin d'alimenter ses indicateurs quantitatifs et qualitatifs et dont on retrouve les résultats dans les « Note Flash du SIES¹ ».

La deuxième partie restitue les résultats obtenus à la première évaluation des stages par les étudiants de Licence de deuxième et troisième année à l'exception de la troisième année de LEA dont les résultats ont déjà fait l'objet d'une diffusion en juillet dernier.

La troisième partie présente les résultats de la même évaluation pour la troisième année de Licence de LEA, les Licences professionnelles et les Masters.

Cette évaluation s'est déroulée en deux temps, le premier en juin, auprès des étudiants ayant effectué un stage en deuxième ou en troisième année de Licence, stage le plus souvent court et réalisé entre octobre et mars. Le second, en octobre, pour la troisième année de Licence de LEA, les Licences professionnelles et les Masters dont les stages sont longs (d'au moins 6 semaines à 6 mois) et se déroulent le plus souvent entre avril et fin septembre.

Chiffres clés

Stages 2018-2019

635 stages :

22 % des inscrits en Licence, Licence professionnelle, Master

68 % en Région Centre, 12 % en Ile-de-France, 12 % autres régions et 9 % à l'international

39 % d'une durée supérieure ou égale à 2 mois

33 % gratifiés

49 % dans une des 3 fonctions publiques, 40 % en entreprise privée

1 accident du travail

Chiffres clés

Stages 2017-2018

612 stages :

22 % des inscrits en Licence, Licence professionnelle, Master

70 % en Région Centre, 11 % en Ile-de-France, 10 % autres régions et 9 % à l'international

42 % d'une durée supérieure ou égale à 2 mois

37 % gratifiés

39 % dans une des 3 fonctions publiques, 44 % en entreprise privée

1 accident du travail

¹ https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/FR/note_flash_du_sies/

1^e partie – les indicateurs « STATPRO »

Chaque année, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, réalise une enquête, « STATPRO », auprès des établissements afin de quantifier les stages réalisés par les étudiants. Nous reprenons ici les 4 grands indicateurs qu'il utilise (lieu de réalisation du stage, durée, stage rémunéré, montant de la gratification), auxquels nous rajoutons une analyse des avenants à la convention de stage et la forme juridique de l'organisme d'accueil.

Pour l'année universitaire 2018-2019, **635 conventions de stage** ont été signées, ce qui représente 22 % des étudiants de Licence, de Licence professionnelle et de Master. Il est à noter qu'un étudiant en thèse fait partie de ce contingent. 26 stages facultatifs ont été réalisés. **Un seul accident du travail** est à déplorer et **39 avenants à la convention** de stage ont été signés : 24 avaient pour objet la modification de la convention pour apporter des précisions sur les modalités du stage (durée, rémunération, déplacements à l'étranger...); trois avenants pour ruptures de la convention de stage ont été à l'initiative de l'étudiant pour lesquels l'organisme d'accueil n'a pas respecté ses obligations ; 12 avenants ont été signés pour rupture de la convention d'un commun accord.

Répartition des inscrits et des stages réalisés par année de formation

	2017-2018		
	Nombre d'inscrits ¹	Nombre de stages ²	% stages
Licence 1 ^{re} année	1177	4	0.3
Licence 2 ^e année	589	34	5.8
Licence 3 ^e année	573	314	54.8
Licence professionnelle, (Cartographie, gestion de l'eau)	34	32	94.1
Master 1 ^{re} année	252	123	48.8
Master 2 ^e année	229	127	55.5
Doctorat	70	1	1.9
Total général	2854	635	22.5

¹ Source : DOIP, OVE

² Source : BSIP, Pstage

Comme l'année précédente, les stages se déroulent majoritairement dans la région Centre (68 %), l'Ile-de-France absorbe à elle seule autant d'étudiants que les autres régions (12 %) et l'international représente 9 % des stages. On note cependant des différences entre les niveaux d'étude. En effet, en deuxième année de Master, ce sont 15 % des étudiants qui effectuent leur stage à l'international. Pour les Licences professionnelles, le recrutement à l'exception d'un étudiant, se fait au niveau national.

Région de réalisation du stage

	Région Centre	Ile-de-France	Autres régions	International	Total général
Licence 1 ^{re} année	1	2		1	4
Licence 2 ^e année	28	3	3		34
Licence 3 ^e année	250	22	19	23	314
Licence professionnelle, (Cartographie, gestion de l'eau)	15	2	14	1	32
Master 1 ^{re} année	83	18	11	11	123
Master 2 ^e année	56	26	26	19	127
Doctorat	1				1
Total général	434 - 68 %	73 - 12 %	73 - 12 %	55 - 9 %	635 - 100 %

C'est après la Licence que l'on retrouve la plus forte proportion de durée de stage supérieure ou égale à 2 mois : pour les Masters dont le stage est obligatoire, la durée de stage est d'au moins 2 mois dès la première année et de 3 mois la deuxième.

Durée du stage

	Inférieur à 2 mois	Supérieur ou égal à 2 mois	Total général
Licence 1 ^{re} année	4		4
Licence 2 ^e année	34		34
Licence 3 ^e année	293	21	314
Licence professionnelle, (Cartographie, gestion de l'eau)	1	31	32
Master 1 ^{re} année	46	77	123
Master 2 ^e année	8	119	127
Doctorat	1		1
Total général	387 - 61 %	248 - 39 %	635 - 100 %

Le droit français prévoit une gratification dès que le stage est d'une durée égale ou supérieure à 2 mois (ou 308 heures), de façon continue ou non, dans le même organisme d'accueil. 5 % des stages inférieurs à 2 mois, ont été rémunérés, ils étaient 4 % en 2017-2018. 22 % des stages supérieurs à 2 mois et qui devaient être rémunérés ne l'ont pas été, ils étaient 16 % l'année précédente.

Montant de la gratification

	Inférieure à 577,50 €	Comprise entre 577,50 € et 600 €	Supérieure à 600 €	Non gratifié	Total général
Licence 1 ^{re} année		1		3	4
Licence 2 ^e année				34	34
Licence 3 ^e année	7	11	2	294	314
Licence professionnelle, (Cartographie, gestion de l'eau)	8	18	2	4	32
Master 1 ^{re} année	11	44	5	63	123
Master 2 ^e année	25	48	30	24	127
Doctorat				1	1
Total général	51 - 8 %	122 - 19 %	39 - 6 %	423 - 67 %	635 - 100 %

49 % des stagiaires ont trouvé une mission dans l'une des trois fonctions publiques. Le secteur marchand (Entreprises privées et entreprises publiques cumulées) représente 40 % des employeurs de stagiaires de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

Structure juridique de l'organisme d'accueil

	Administration	Association	Entreprise privée	Entreprise publique / SEM	ONG	Total général
Licence 1 ^{re} année	1	1	2			4
Licence 2 ^e année	27		7			34
Licence 3 ^e année	178	43	81	12		314
Licence professionnelle, (Cartographie, gestion de l'eau)	17	3	10	2		32
Master 1 ^{re} année	49	15	57	2		123
Master 2 ^e année	35	12	70	7	3	127
Doctorat	1					1
Total général	308 - 49 %	74 - 12 %	227 - 36 %	23 - 4 %	3 - 0,5 %	635 - 100 %

■ 2^e partie – Evaluation des stages courts par les étudiants

Devant la multiplication des stages mais aussi la pression des syndicats étudiants, la nécessité de légiférer a donné la loi du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires. Le décret du 30 novembre 2017, porte le nombre de stagiaires encadrés simultanément par un enseignant de 14 à 24, mais surtout, inscrit les stages dans les maquettes de formation (d'au moins 200 heures) en dehors desquels, il n'est plus possible pour un étudiant de réaliser un stage « hors cursus ».

La loi de 2006 renforcée par celle de 2014, fixent désormais le cadre réglementaire de la convention de stage. Elle est tripartite et est signée par un organisme de formation (l'enseignant-tuteur et le Directeur de l'UFR LLSH), un organisme d'accueil et le stagiaire.

Pour répondre à cette loi du 10 juillet 2014 qui stipule que « *tout étudiant ou élève ayant achevé son stage transmet aux services de son établissement d'enseignement chargés de l'accompagner dans son projet d'études et d'insertion professionnelle un document dans lequel il évalue la qualité de l'accueil dont il a bénéficié au sein de l'organisme* », le BSIP, Bureau des stages et de l'insertion professionnelle, a réalisé pour la première fois une évaluation des stages par les stagiaires eux-mêmes. De cette enquête, nous attendons une meilleure connaissance des points forts et des points d'amélioration dans l'accompagnement de nos étudiants en stage.

En effet, le stage est une période privilégiée et temporaire de mise en situation de l'étudiant dans un milieu professionnel. Cet élément de la professionnalisation de nos étudiants a pour objectif de leur permettre de développer leurs compétences et de mettre en œuvre les acquis de leur formation. Le stage est trop souvent perçu par les étudiants comme un moyen d'acquiescer les ECTS nécessaires à l'obtention du diplôme. Ils sous-estiment sa valeur pour candidater en Master, et pour les formations de fin de cursus, il fait office de première expérience permettant de s'insérer rapidement et durablement sur le marché de l'emploi.

Ce lien entre les formations et les milieux professionnels du secteur privé comme public, constitue un premier réseau pour l'étudiant et autant d'opportunités pour l'UFR LLSH de développer des liens pour de prochains stages, des lieux d'apprentissage, organiser des manifestations (forum des stages) entre professionnels et étudiants.

En juin 2019, le Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle a réalisé une enquête par questionnaire pour connaître la perception des étudiants sur la qualité de leur stage. **Le taux de réponse est proche de 77 %**. L'enquête a été administrée à l'aide de la plateforme *Le Sphinx* et envoyée par e-mail. La passation s'effectuait en ligne. Une campagne de relances par e-mails puis téléphoniques a suivi l'envoi du questionnaire.

La population visée concerne les étudiants de deuxième et troisième année de Licence générale à l'exception des étudiants de troisième année de LEA. En effet, ces étudiants étaient encore en stage au moment de l'enquête. De plus, du fait de leur durée de stage de 6 semaines minimum, nous avons prévu un questionnaire plus complet dont la passation s'est faite en même temps que les Licences professionnelles et les Masters.

Répartition des répondants à l'enquête par formation

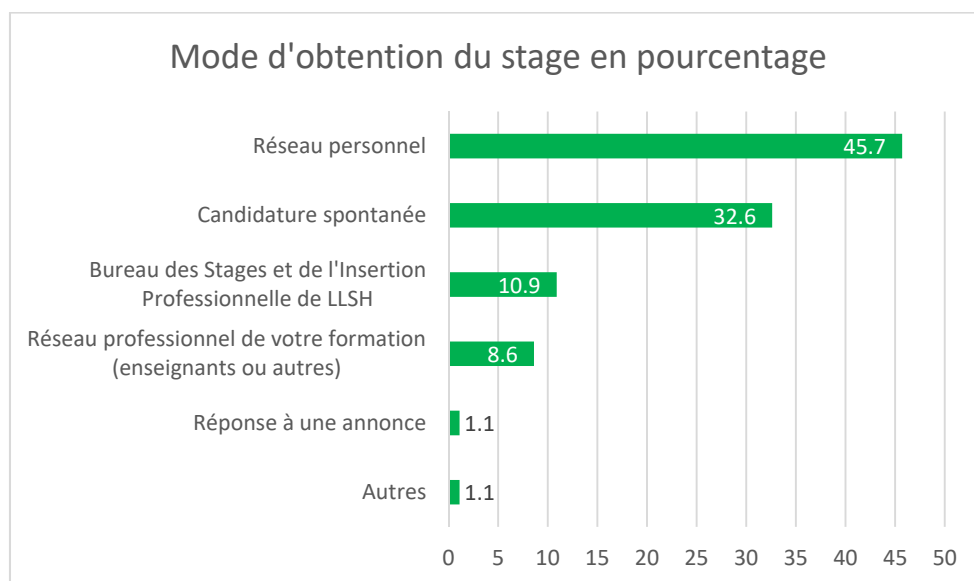
	Nombre de stages réalisés	Réponse au questionnaire
2^e année de Licence :		
- Histoire	5	5
- Lettres	21	17
- LLCER Espagnol	1	1
- Sciences du langage	6	3
3^e année de Licence :		
- Géographie et aménagement	17	13
- Histoire	57	39
- Lettres	20	17
- LLCER Anglais	9	9
- LLCER Espagnol	18	14
- Sciences du langage	80	61
Total général	234	179 – 76,5 %

Le principal enseignement que l'on peut tirer de cette première évaluation des stages par les étudiants est qu'une très forte majorité, entre 93 % et 99 % selon les items proposés dans le questionnaire, sont satisfaits de leur stage de deuxième ou de troisième année de Licence générale. Ainsi, sont jugés très positivement l'accueil qui leur a été réservé dans les organismes ; le temps réservé pour l'appropriation de leur période d'observation ou pour certains, leur mission ; les moyens mis à leur disposition ; leur intégration dans une équipe et enfin, 96 % sont globalement satisfaits de leur stage et 97 % recommanderaient leur organisme d'accueil à d'autres stagiaires.

La mission confiée est jugée claire par 93 % des stagiaires et 94 % jugent positivement l'encadrement dans l'organisme d'accueil par le maître de stage alors que l'encadrement par le tuteur-enseignant satisfait 78 % des répondants.

Seuls 15 étudiants (8 %), déclarent avoir rencontré des difficultés pendant le stage, 13 sont parvenus à surmonter ces difficultés en faisant appel au moins à l'un de leur référent pendant le stage : leur tuteur-enseignant, le maître de stage ou le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle.

C'est le réseau personnel et les candidatures spontanées principalement (78 %) qui ont permis aux étudiants de trouver leur stage. Les offres diffusées par le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle et par les équipes de formation représentent un peu moins de 20 %.



Seuls 10 étudiants, tous en troisième année de Licence, estiment qu'il a été très difficile de trouver leur stage et 29 étudiants (17 %) plutôt difficile. Cependant, 20 de ces 39 étudiants n'ont pas fait appel au Bureau des stages, à leurs enseignants ou à d'autres ressources. 78 % estiment qu'il a été plutôt facile ou très facile de trouver leur stage.

Plus d'un étudiant sur deux (51 %) déclarent ne pas avoir été accompagné dans sa recherche de stage. Lorsqu'ils sollicitent cet accompagnement, les étudiants utilisent plusieurs ressources : le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle de l'UFR LLSH (17,4 %), un proche (16.8 %), un enseignant (14 %).

46 % ont trouvé leur stage grâce à leur réseau personnel, 33 % par candidature spontanée, 10 % par le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle et 8,5 % par le réseau de leur formation (enseignant, service de scolarité). Seuls 2 étudiants déclarent avoir obtenu leur stage via des annonces.

Pour un tiers des étudiants, ce stage leur a permis de développer leurs réseaux professionnels, pour un autre tiers de préparer d'autres stages, un emploi ou une alternance et enfin, un tiers des étudiants déclarent que le stage ne leur a apporté aucune nouvelle opportunité.

Le stage de deuxième ou troisième année a permis à 39 % des étudiants de consolider leur projet professionnel, 33 % estiment qu'il leur a permis de mieux connaître les compétences qu'ils devaient développer, 26 % des étudiants ont ainsi redéfini ou défini leur projet professionnel. Au total, ce sont 88 % des stagiaires qui déclarent mieux identifier la filière professionnelle ou le métier qui pourrait les intéresser.

3^e partie – Evaluation des stages longs par les étudiants

En juillet dernier, une première enquête sur l'évaluation des stages par les étudiants inscrits en deuxième et troisième année de Licence (à l'exclusion des étudiants de LEA), a été réalisée. Cette enquête portait sur des stages courts, souvent effectués entre novembre et avril. Nous présentons ici, la suite de cette enquête auprès des étudiants de troisième année de Licence LEA, de la Licence professionnelle de Cartographie et des Masters de première et deuxième année. Pour cette deuxième population, les stages sont d'une durée plus longue, de 6 semaines pour les étudiants de LEA à 6 mois pour certains masters et se sont le plus souvent, déroulés entre mars et la mi-octobre.

En octobre 2019, le Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle a réalisé cette enquête par questionnaire pour connaître la perception des étudiants sur la qualité de leur stage. Le questionnaire a été envoyé aux étudiants ayant signé une convention de stage. **Le taux de réponse est proche de 63 %**. L'enquête a été administrée à l'aide de la plateforme *Le Sphinx* et envoyée par e-mail. La passation s'effectuait en ligne. Une campagne de relances a suivi l'envoi du questionnaire.

Formation	Nombre de conventions de stage signées	Nombre de répondants à l'enquête	Taux de réponse
Licence 3^e année LEA	100	57	15.0
Licence professionnelle :	32	19	5.0
- Cartographie	18	11	2.9
- MPGE, Métiers de la Protection et Gestion de l'Environnement	14	8	2.1
Master 1^e année :	123	73	19.2
- DDLS, Développement Durable Local et Solidaire	7	3	0.8
- GLET, Géomatique Limnologie Environnement Territoire	17	8	2.1
- HISTOIRE MAPCAR, Métiers de l'Accompagnement Politique	1		0.0
- HISTOIRE PCS, Pouvoirs, Cultures, Sociétés	2	2	0.5
- LEA LACI, Langues Affaires Commerce International	16	12	3.2
- LEA LAME, Langues et Management Européen	25	10	2.6
- SDL, Sciences du langage	17	26	6.8
- TCM, Traduction et Communication Multilingue	38	12	3.2
Master 2^e année :	125	89	23.4
- DDLS, Développement Durable Local et Solidaire	14	10	2.6
- GLET, Géomatique Limnologie Environnement Territoire	16	8	2.1
- HISTOIRE MAPCAR, Métiers de l'Accompagnement Politique	4	2	0.5
- HISTOIRE PCS, Pouvoirs, Cultures, Sociétés	3	2	0.5
- LEA LACI, Langues Affaires Commerce International	16	11	2.9
- LEA LAME, Langues et Management Européen	20	11	2.9
- SDL, Sciences du langage	36	32	8.4
- TCM, Traduction et Communication Multilingue	16	13	3.4
Total général	380	238	62.6

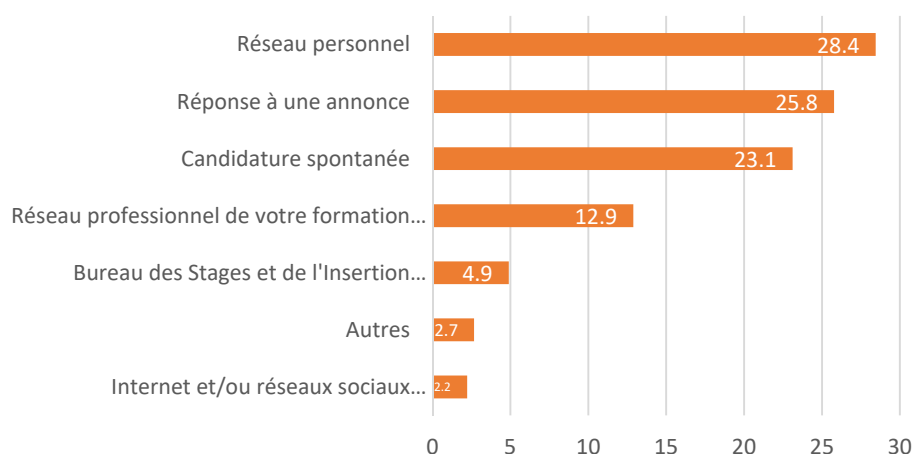
Le premier intérêt des étudiants pour réaliser un stage est de découvrir un secteur professionnel ou un métier (40 %), puis de se familiariser avec un environnement professionnel (16 %), de mettre leurs connaissances en application (15 %) et de développer leurs compétences (15 %). Motivation tout à fait légitime et compréhensible mais qui parfois reflète aussi un état d'esprit, 18 étudiants ont indiqué que leur motivation première à réaliser un stage était de pouvoir valider leur année ou leur diplôme.

56 % des stagiaires connaissaient à peu près les objectifs de leur stage et 26 % en avaient une bonne connaissance. Dans 23 % des cas, les missions et les activités ont été proposées ou négociées par le stagiaire.

Près d'un étudiant sur deux (48 %) déclarent ne pas avoir été accompagné dans leurs recherches de stage. Parmi ceux qui l'ont été, 37 % ont été aidés par un enseignant, 31 % par le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle, 29 % par un proche et 4 % par un organisme extérieur à l'université.

Les stages sont principalement obtenus par le réseau personnel, en répondant à une annonce puis par candidature spontanée.

Mode d'obtention du stage en pourcentage



Les stagiaires sont généralement bien accueillis dans les organismes, à 97 %. Cet accueil est réalisé au moins par le maître de stage, mais aussi par le chef de service, le chef d'entreprise et l'équipe de travail. Une visite des locaux est organisée pour présenter le stagiaire et lui faire connaître son environnement professionnel. Le temps consacré à l'adaptation au stage est jugé satisfaisant par 84 % des étudiants.

Le ressenti des stagiaires durant le stage est très positif, 94 % des étudiants sont satisfaits que ce soit de leur intégration dans une structure d'accueil, la clarté des missions confiées, les relations entretenues avec le maître de stage ou l'atteinte des objectifs fixés.

Seuls 5 % des stagiaires estiment ne pas avoir disposé de tous les moyens nécessaires pour effectuer leur stage dans les meilleures conditions. C'est essentiellement l'accès à des informations stockées électroniquement et des versions de logiciels anciennes qui ont posé des difficultés, nécessitant parfois, l'utilisation d'un ordinateur personnel.

Malgré la convention de stage qui indique clairement la mission à réaliser et les principales activités qui en découlent, 6 % d'étudiants déclarent ne pas avoir eu d'objectifs à atteindre.

En plus des missions prévues dans la convention de stage, 56 % des étudiants ont participé à d'autres projets ou tâches. Ces activités sont jugées utiles à la bonne réalisation de leur stage et ont facilité les liens professionnels au sein des équipes de travail.

48 étudiants ont effectué leur stage en télétravail. 18 étudiants ont effectué la totalité de leur stage en télétravail et 30 en partie seulement. 2 étudiants n'ont pas été guidés dans leur stage par leur maître de stage de l'organisme d'accueil, 8 rarement et 38 ont été régulièrement encadrés.

29 % des stagiaires déclarent avoir rencontré des difficultés au cours de leur stage. Les raisons évoquées sont le manque de maîtrise du maître de stage dans le domaine de compétence de l'étudiant ; des problèmes techniques, de réseaux informatiques, de sécurité informatique auxquels ils ont dû trouver une alternative ; un relationnel difficile avec le maître de stage jugé peu pédagogue, peu présent ou indisponible ; la confrontation des stagiaires aux réalités du terrain : gestion des imprévus, contraintes de temps, contraintes technologiques parfois, de méthodes, savoir prioriser des demandes ; nécessité de recadrer la mission de stage et les tâches afférentes par rapport à ce qui avait été initialement prévu ou compris ; la découverte des relations entre collègues et avec un manager, la gestion des conflits, des différences de point de vue, savoir évoluer dans une ambiance délétère.

70 % des stagiaires ont sollicité un tiers pour les aider à surmonter leur difficulté. C'est d'abord en interne à l'organisme d'accueil que les étudiants se sont tournés en faisant appel à leur maître de stage ou à un collègue, puis à leur enseignant-tuteur et enfin à leur réseau personnel, à des amis.

Le rôle de l'enseignant-tuteur est de s'assurer que les missions et activités proposées par l'organisme d'accueil correspondent bien aux attendus et au niveau de la formation suivie par l'étudiant. C'est après leurs validations, que la convention de stage est rédigée. Il veille au bon déroulement du stage en prenant contact avec le maître de stage et suit régulièrement le stagiaire. Il le conseille sur la réalisation de sa mission, lui apporte les éléments de méthode nécessaires, veille à ce que l'étudiant adopte un esprit critique dans la rédaction de son rapport de stage comme dans sa présentation orale.

Les missions et les activités sont le plus souvent déterminées avec le maître de stage (59 %) et plus rarement avec l'enseignant-tuteur. 41 % des étudiants déclarent avoir bénéficié de conseils de la part de leur enseignant-tuteur. Avec lui, 47 % des étudiants ont affiné leur projet ou recadré les objectifs du stage et 58 % ont défini les modalités d'accompagnement et de suivi du stage.

30 % des étudiants déclarent ne pas avoir bénéficié de suivi par un enseignant-tuteur. Ils sont 1 étudiant sur 4 en troisième année de Licence LEA et en première année de Master et 44 % en deuxième année de Master. En Licence professionnelle, tous les stagiaires déclarent avoir bénéficié de l'encadrement d'un enseignant-tuteur.

Le suivi des stagiaires par l'enseignant-tuteur s'effectue principalement par e-mail (68 %) puis par des rencontres à l'université (17 %), par contact téléphonique (10 %) et plus rarement, pour 7 étudiants, par des visites sur le lieu de stage. Dans 78 % des cas, ce suivi est à l'initiative de l'enseignant.

Globalement, 88 % des stagiaires sont satisfaits de leur suivi par l'enseignant-tuteur. Les points à améliorer pour un étudiant sur 4 sont l'aide et le soutien dans la réalisation de la mission et l'accompagnement dans la rédaction du rapport.

Quant au suivi par le maître de stage dans l'organisme d'accueil, seuls 7 % des stagiaires déclarent ne pas avoir bénéficié de ce suivi. Lorsqu'ils ont été accompagnés, les étudiants sont particulièrement satisfaits de l'encadrement dont ils ont bénéficié (89 %), que ce soit pour la disponibilité, l'écoute de leur maître de stage ou la confiance accordée dans la réalisation des tâches.

Pour 42 % des stagiaires, le stage leur a permis de mieux connaître les compétences qu'ils doivent développer, pour 31 % il a consolidé leur projet professionnel et pour 26 % il a remis en question leur projet et a permis d'en définir un nouveau.

1 stagiaire sur 4 estime ne pas avoir pu développer de nouvelles opportunités après leur stage. Quant aux autres, ils sont 43 % à avoir développé leur réseau professionnel, 19 % ont trouvé un emploi de courte ou longue durée, 12 % ont ainsi trouvé leur contrat d'alternance ou un autre stage.